5-Equipements de W

DOMAINE	POINTS A VERIFIER	O/N	COMMENTAIRES		
Les équipements de travail					
Sécurité	Le matériel de travail utilisé par les accueillantes (fourni/non fourni par le service) est clairement répertorié ?				
Sécurité Ergonomie	Le choix du matériel de travail est adapté à l'utilisation qui en est faite (sécurité, ergonomie) ?				
Sécurité	Le matériel de travail utilisé par l'accueillante est propre et en bon état de fonctionnement ?				
Sécurité Ergonomie	Le matériel de travail est bien localisé par rapport à son utilisation (appareils dangereux hors de portée des enfants, machines à hauteur adéquate d'un point de vue ergonomique) ?				
Sécurité	Si les appareils/machines/installations sont munis de dispositifs de commande (bouton marche/arrêt) ou de sécurité, ceux-ci sont bien visibles et accessibles facilement ?				
Environnem ent	Le niveau sonore ou d'intensité lumineuse des équipements est adapté à leur utilisation (lieu d'accueil, présence d'enfants) ?				
Sécurité	Le matériel de travail répond aux normes européennes en vigueur (marquage CE) ?				
Sécurité	Les équipements sont vérifiés et entretenus de manière régulière (usure du cable d'alimentation éléctrique, vis qui se déserrent, piles qui coulent ou déchargées) ?				
Sécurité	En cas de défectuosité identifiée, l'équipement concerné est mis à l'écart par l'accueillant(e) ?				
Sécurité	L'accueillante est informée de la procédure à suivre par rapport à cet équipement défectueux (qui est responsable de la réparation, du remplacement)?				

Page 1 sur 2 V1-2023

5-Equipements de W

DOMAINE	POINTS A VERIFIER	O/N	COMMENTAIRES		
Les équipements de travail					
	Dans les espaces accessibles aux enfants, les parois, les sols et les équipements ne présentent pas de bords,				
	coins ou extrémités saillants ou sont équipés de dispositifs permettant de les sécuriser.				
	Les équipements disposant de barreaux :				
	1° présentent un espacement maximal de 6,5 cm entre deux barreaux ;				
Sécurité	2° ne comportent pas de barres intermédiaires horizontales.				
Securite					
	Les équipements au sein des espaces accessibles aux enfants répondent aux normes de sécurité en vigueur.				
	Les équipements et leur utilisation sont adaptés à l'âge et au nombre des utilisateurs.				
	La destination initiale des équipements ne peut être modifiée. Si le milieu d'accueil modifie la structure				
	initiale des équipements, il s'assure que la modification ne présente aucun danger pour les enfants.				

Page 2 sur 2 V1-2023